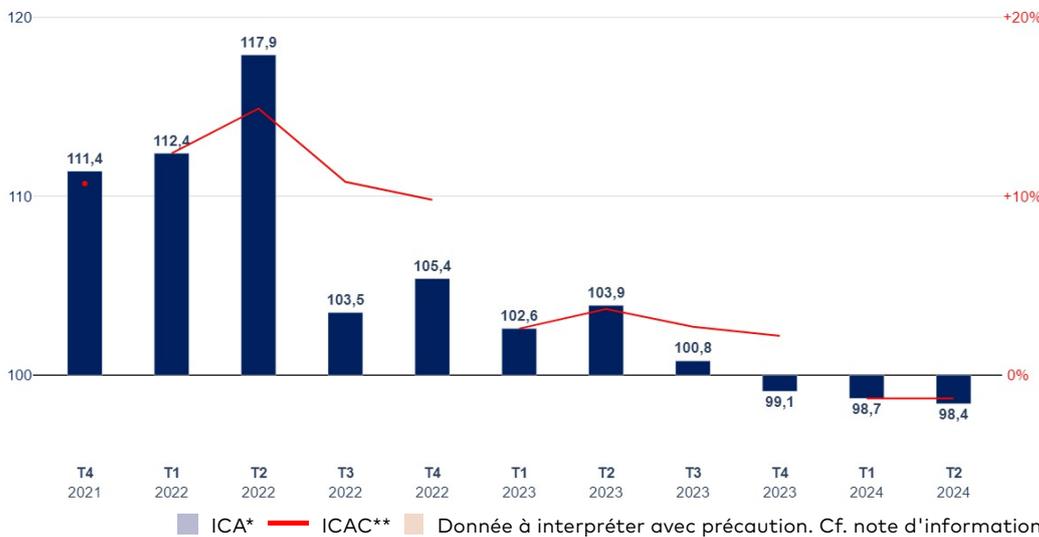


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 2e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 75 000 TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur de notre échantillon est de 98,4, soit une diminution de 1,6% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2023. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de baisse d'activité pour les entreprises de la région. Cette performance les place au 7e du classement national avec un résultat inférieur de 0,2 point à la moyenne française.

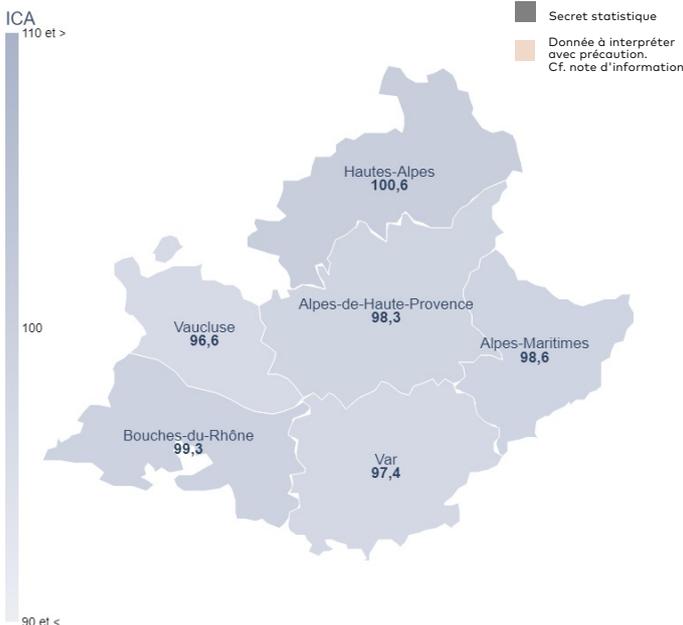
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2% en juin 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes hausses de 2023. Cette légère baisse s'explique par le ralentissement sur un an des prix de l'énergie (notamment des produits pétroliers), ainsi que par celui des prix de l'alimentation. Le taux d'inflation garde par conséquent un impact en valeur sur le CA, mais plus limité.



-1,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 2e trimestre 2024, seul un département sur les six que compte la région a enregistré une progression d'activité par rapport au 2e trimestre 2023.
- Les entreprises des Hautes-Alpes (+0,6% en valeur) affichent une croissance de leur CA, comme au trimestre précédent.
- Les structures des Bouches-du-Rhône (-0,7%) voient leur activité légèrement diminuer. Viennent ensuite celles des Alpes-Maritimes (-1,4%). Les entreprises des Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%), du Var (-2,6%) et du Vaucluse (-3,4%) affichent des performances inférieures à la moyenne régionale (-1,6%).

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 697 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une légère hausse de CA au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023 (+0,2% en valeur). En cumulé sur l'année, la hausse d'activité atteint 2,6%. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés. Cependant, l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur. De plus, de nombreuses boulangeries-pâtisseries montent en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.



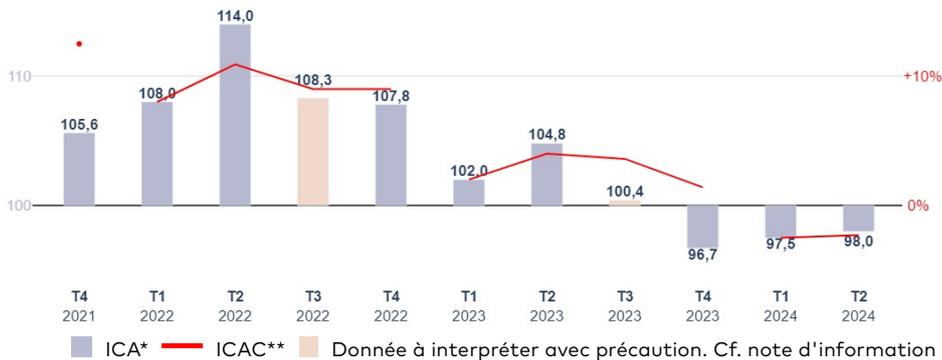
+2,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux (4322A)

Les 1 162 entreprises régionales de plomberie de l'échantillon voient leur activité se réduire pour le troisième trimestre consécutif : -2% en glissement annuel lors du 2e trimestre 2024 après -2,5% lors du 1er trimestre 2024. En cumulé sur le premier semestre, la baisse d'activité est de 2,3%. Les plombiers subissent l'écroulement de l'activité dans le logement neuf, qui n'est pas compensée par l'activité sur le segment de l'entretien-rénovation.



-2,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 2 570 structures de l'échantillon affichent un CA en recul de 5,8% en valeur au 2e trimestre 2024, comme au 1er trimestre 2024, et de 5,7% en cumulé sur le 1er semestre. Les entreprises du secteur subissent de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. C'est d'ailleurs le corps de métier du bâtiment qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.



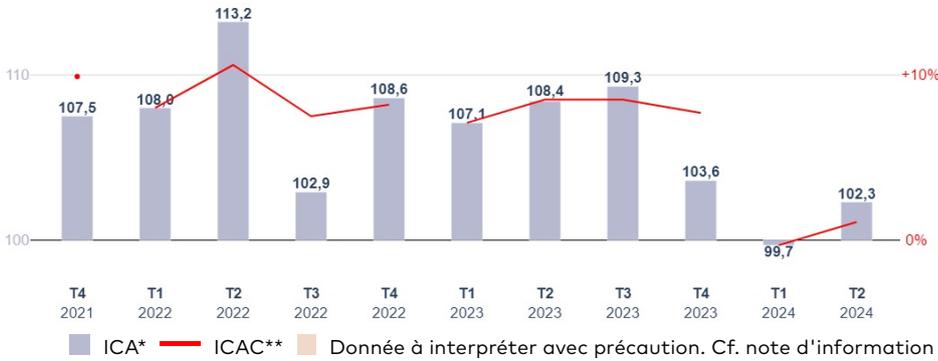
-5,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 1 725 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur activité augmenter en valeur au 2e trimestre 2024 (+2,3%) à la suite de la baisse inédite du 1er trimestre 2024 qui succédait à 9 trimestres de hausse. En cumulé sur le 1er semestre, le CA affiche une croissance de 1,1%. Selon le baromètre Mobilians-Solware de janvier 2024, le CA reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces mais aussi à celle du coût de la main d'œuvre qui progresse encore plus vite. En effet, d'après une étude publiée par l'association Sécurité et réparation automobile (SRA) en mars 2024, le coût moyen des réparations automobiles a augmenté de 7% entre 2022 et 2023, plus précisément de 8,6% pour les ingrédients de peinture, de 7,5% pour les pièces de rechange et de 5,9% pour la main-d'œuvre. Dans ce contexte, selon la note Altars de juillet 2024, le nombre de défaillances d'entreprises en France pour les entreprises du commerce et de la réparation de voitures a augmenté de 25,6% au deuxième trimestre 2024.



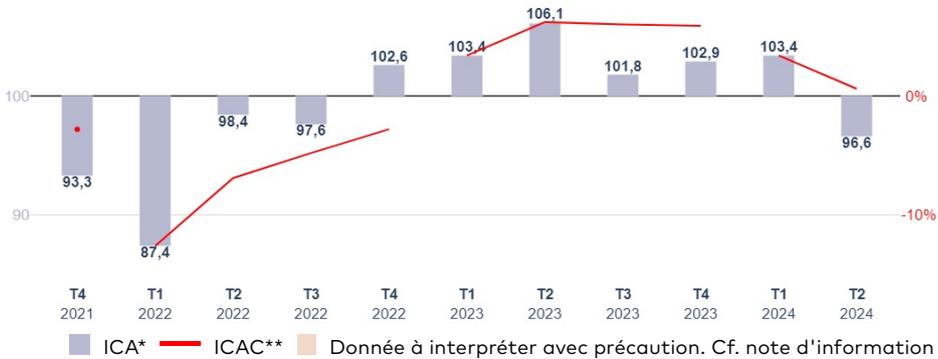
+1,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (4722Z)

Les 384 commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé de l'échantillon affichent une baisse de CA de 3,4% en valeur au 2e trimestre 2024, après six trimestres consécutifs de hausse d'activité. En cumulé sur le 1er semestre 2024, l'augmentation est de 0,6%. Le secteur continue d'être impacté par l'inflation avec des ménages qui réduisent leurs achats de viande. Selon une étude de l'Insee publiée le 11 juillet 2024, 12% des Français restreindraient actuellement leurs achats de viande, poisson et autres protéines, faute de moyens. Selon les données du service statistique du ministère de l'agriculture publiées le 27 juin 2024, entre 2022 et 2023, la consommation totale de viande par habitant se serait ainsi repliée de 1,7% en moyenne en France et de 5,8% en vingt ans, signe qu'il existe aussi un mouvement plus global de recul en matière de consommation de viande, lié à des changements d'habitudes.



+0,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 938 pharmacies de l'échantillon enregistrent un cinquième trimestre consécutif de croissance : +1,3% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé sur le semestre, la hausse est de 2,6%. En dépit de ces bons résultats, des motifs d'inquiétude demeurent, notamment celui de l'accélération du nombre de fermetures de pharmacies. Avec plus de 200 fermetures l'an dernier, le nombre d'officines est passé sous la barre des 20 000 en France. Pour pallier ce mouvement, une aide de l'Assurance maladie, pouvant aller jusqu'à 20 000 euros par an, est actuellement en pourparler. Cette dernière ciblerait les officines qui sont seules dans leur commune.



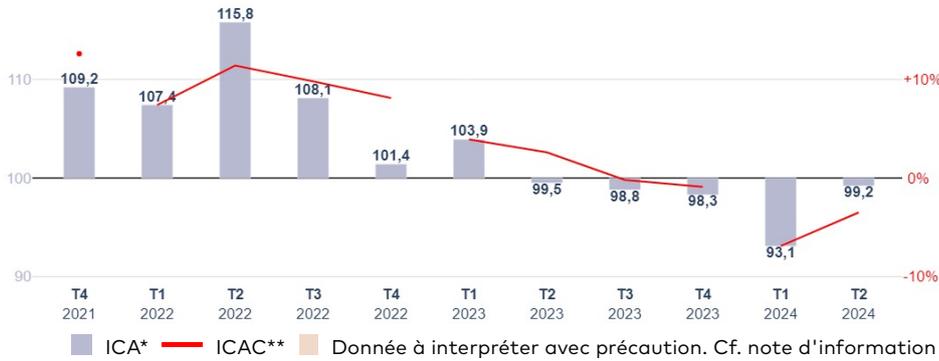
+2,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Les 402 TPE-PME des transports de fret de proximité de notre échantillon affichent un cinquième trimestre consécutif de baisse de leur CA : -0,8% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé sur le semestre, la diminution de CA atteint 3,5%. Malgré le contexte inflationniste tendu impactant la consommation des ménages, le volume de production marchande de transport progresse de 2% au premier trimestre 2024, après un trimestre de quasi-stabilité (-0,1%), selon la note de conjoncture du Service des données et études statistiques (SDES) de juillet 2024. Par ailleurs, le bilan trimestriel Altares de juillet 2024 indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a augmenté de 23,4% au deuxième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente.



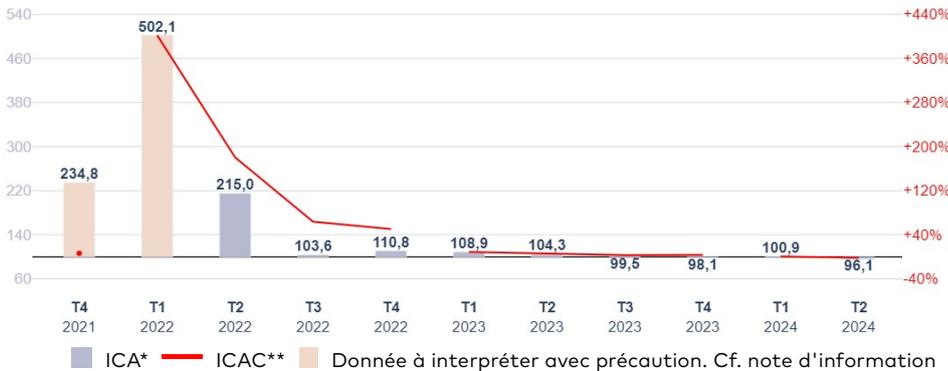
-3,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 3 196 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur CA se réduire en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023 (-3,9%), après la légère hausse du 1er trimestre 2024 (+0,9%). En cumulé sur le semestre, le CA du secteur est en baisse dans la région (-1,8%). Ce ralentissement de l'activité doit toutefois être analysé avec un certain recul, le CA du secteur ayant significativement augmenté en début d'année 2023, période de comparaison. Selon une information Food Service Vision de juillet 2024, en dépit de la mauvaise météo du printemps, le secteur a tout de même fait preuve de résilience sur la période. Selon le même cabinet, dans la restauration indépendante, le prix des cartes aurait augmenté de 4,5 % au deuxième trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente (contre 1,5 % seulement dans la restauration chaînée), ce qui a pu participer à faire croître le CA en valeur.



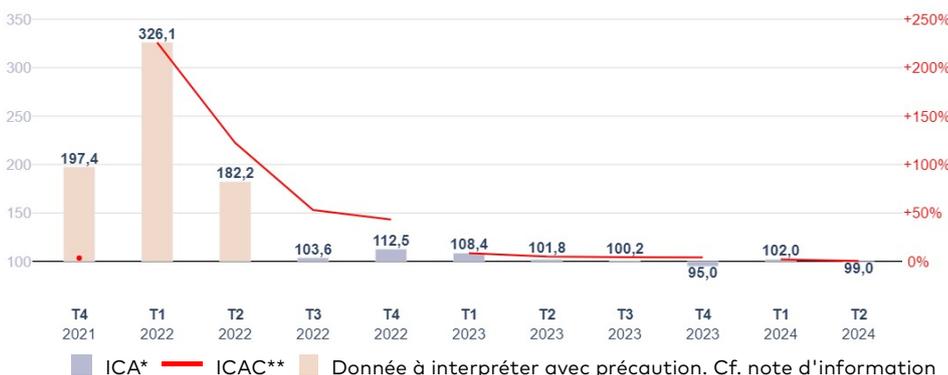
-1,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Débits de boissons (5630Z)

Les 904 débits de boissons de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 1% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé sur le 1er semestre, le CA reste toutefois en hausse (+0,3%). A l'image des restaurateurs, les résultats du secteur des débit de boissons avaient été bons au 1er semestre 2023, période de comparaison, ce qui peut en partie expliquer cette baisse. Les Français ont aussi pu moins fréquenter les bars en raison des tensions actuelles qui pèsent sur leur pouvoir d'achat.



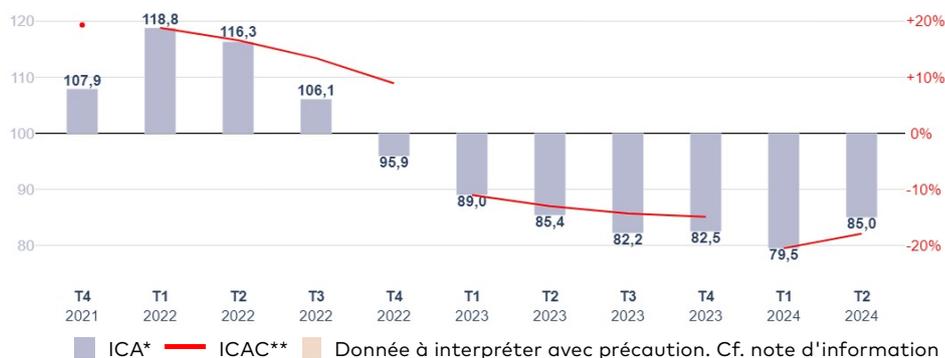
+0,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Agences immobilières (6831Z)

Au 2e trimestre 2024, les 2 058 agences immobilières de l'échantillon voient leur activité continuer de se dégrader et ce, pour le septième trimestre consécutif. La baisse de CA atteint 15% en valeur sur le trimestre et 17,9% en cumulé depuis le début d'année. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. En un an, le nombre de faillites d'agences immobilières a ainsi plus que doublé (+114%), constate la Fnaim. Entre mai 2023 et avril 2024, plus de 1 100 d'entre elles (1 agence sur 24) ont ainsi mis la clé sous la porte. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants au 2e trimestre 2024 avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile. Ainsi, ils atteignent en juin leur niveau le plus bas depuis un an (3,66% en juin 2024 après 4,20% en décembre 2023).



-17,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Services d'aménagement paysager (8130Z)

Les 1 305 entreprises des services d'aménagement paysager voient leur CA se réduire pour le deuxième trimestre consécutif : -1,7% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 1,6%. La situation du marché immobilier, dont les TPE-PME des services d'aménagement paysager sont en partie tributaires, est encore compliquée (-13,3% de diminution d'activité au 2e trimestre 2024 pour les agences immobilières), ce qui peut expliquer ces résultats en recul.



-1,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Coiffure (9602A)

Après la hausse du précédent trimestre, les 1 705 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la baisse au cours du 2e trimestre 2024 (-2,7%). En cumulé depuis le début d'année, le CA reste en hausse (+0,2%). Le cabinet d'études Xerfi anticipe un nouveau ralentissement de l'activité des salons de coiffure sur l'ensemble de l'année. L'indicateur resterait en effet pénalisé par les pressions sur le pouvoir d'achat. Face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait notamment se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.



+0,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 75 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :

